

Sujet : [INTERNET] Methaniseur

De : Jean-Luc Brulliard <jlm.brulliard@gmail.com>

Date : 09/04/2024 09:46

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Non au methaniseur à Chamarande

- * Non au choix du lieu, trop proche des maisons
- * Non au détournement des terres agricoles
- * Non à la culture de CIVE
- * Non au camionnage producteur de nuisances immédiates et à long terme(gaz à effet de serre)
- * Non à la pollution des sols par l'épandage des digestats
- * Non au risque de pollution des eaux souterraines

Jean Luc Brulliard